GURP TT 2026





MOTO CLUB DES ESTEYS 9 Route de Villeneuve 33112 SAINT LAURENT MEDOC

tel: 06 14 73 71 45 - @: motoclub.desesteys@gmail.com

Facebook: moto club des Esteys

- Règlement Particulier de la 23^e GURP TT -

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES DE SABLE

Vendredi 9 janvier 2026 : de 10h00 à 18h00 DATE:

Samedi 10 janvier 2026 : de 08h30 à 12h00

□ Contrôles JUNIORS - ESPOIRS - VINTAGE - MOTOS AMATEURS - QUADS - MOTOS CFS

TARIFS (jusqu'au 31/12/2025

Rando vtt Départ 10h00 Samedi 10 janvier 2026: Course VINTAGES: durée 1h00 Départ 09h00 130 € Samedi 10 janvier 2026: Samedi 10 janvier 2026: Course JUNIORS: durée 1h30 Départ 11h30 140 € Samedi 10 janvier 2026: Course QUADS: durée 2h00 Départ 15h00 210 € Dimanche 11 janvier 2026: Course AMATEURS: durée 2h00 190 € Départ 09h00 Départ 12h00 Dimanche 11 Janvier 2026: Course ESPOIRS: durée 1h00 110 € Dimanche 11 janvier 2026: Course MOTOS CFS: durée 2h30 Départ 14h00 200 €

ATTENTION: AUCUN CONTRÔLE NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ LE DIMANCHE.

PISTE: Amateur/Quad/CFS Motos:12 kms

Junior: 4 Kms

Espoirs: 1.2 Kms

MOTO: Machines de type ENDURO; CROSS; TRAIL BIKE.

Les machines devront porter 3 plaques à numéros (1 avant, 2 latérales) fournies par l'organisateur.

Les pneus à godets ne sont pas autorisés.

PARTICIPANTS: 1700 pilotes au total

CATEGORI	ES RECOMPENSI	EE:	***		
™ MOTO	₩ QUAD	XVINTAGE	AMATEUR	7 JUNIOR	SPOIRS
Classement	Classement	Classement	Classement	Classement Général	Classement
Général	Général (Scratch)	Général (Scratch)	Général (Scratch)	(Scratch)	Général
(Scratch)	1er - 2e - 3e	1er - 2e - 3e	1er – 2e – 3e	1er - 2e - 3e	(Scratch)
1er – 2e – 3e	Féminines	Féminines	Féminines	Féminines	1er - 2e - 3e
Féminines	1-2-3	1-2-3	1-2-3	1-2-3	Féminines
1 – 2 - 3	Catégories	Récompenses	Récompense Club	Catégories	1-2-3
Catégories	Spéciales	Spécifiques	1er Club	Spéciales	Récompense
Spéciales	Junior – 1er	V2 – 1er	43/19/04/2 10/04/04/04	125 cc 2T- 1er	Club
CFS J - 1er (moins	Vétéran – 1er	Club – 1er		Club – 1 ^{er}	1er Club
de 21 ans)	Vintage – 1er				
CFS 2 - 1er	Série (nouvelle				
CFS 3 - 1er	catégorie) - 1er				
Vétéran – 1er	Club – 1er				
Club – 1 ^{er}	NO-ZWECK -D				

ENGAGEMENTS:

via internet uniquement sur www.engage-sports.com - dans la limite des places disponibles.

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2025 à minuit.

Un supplément de 30 € sera appliqué pour toutes les catégories <u>au-delà de cette date.</u>

Pour tout forfait, les frais administratifs suivants seront retenus :

Jusqu'à 9 jours avant l'épreuve : Pour les pilotes engagés sur toutes les courses du championnat : 100 € pour les catégories Motos et Quads et Vintage ; 75 € pour les Juniors et 50 € pour les Espoirs.

Pour tous les pilotes non engagés sur toutes les courses : 30 €

Dans les 8 jours qui précèdent l'épreuve : aucun remboursement.

Les concurrents devront impérativement présenter les documents suivants :

- LICENCE FFM 2026 ; pièce d'identité ; CASM.

Pour les licences à la journée le pilote devra s'être engagé via le site FFM et présenter au contrôle :

- un certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport moto datant de moins de trois mois ;
- une Pièce d'identité, permis de conduire ou CASM.
- règlement de la licence à la journée : sur le site FFM au tarif de 80 € ou le jour de l'épreuve en <u>espèces uniquement</u> au tarif de 100 €, à régler directement auprès de la FFM sur place.

Les numéros de course seront attribués suivant le nouveau règlement fédéral et date de validation de l'engagement.

Renseignements engagements: Mme Florye BONNET: 06 25 52 03 73 ou florye.gurptt@gmail.com

ANNULATION D'UNE EPREUVE OU D'UNE JOURNÉE DE COURSE :

Toute annulation, quelle qu'en soit la cause, intervenant après l'ouverture des contrôles administratifs de la manifestation et prononcée par le Jury ou un représentant de l'Etat, permettra au club organisateur de refuser aux participants le remboursement de tout ou d'une partie de leur droit d'engagement en concertation avec la Commission des courses sur sable.

Si dans les 30 jours qui précèdent la manifestation, les autorités publiques viennent à décider de son interdiction, un forfait de 50 € sera conservé par les organisateurs sur les droits d'engagement.

ASSISTANCES/RAVITAILLEMENTS/RÉPARATIONS:

1. Assistance et ravitaillement uniquement dans les stands prévus à cet effet et ce, moteur arrêté.

Toute installation fixe type « derrick » ou similaire est interdite, (art 17 Règlement FFM 1991 Endurance T.T.)

Ravitaillement sous pression également interdit. Il est rappelé qu'il est interdit de transporter du carburant autrement que dans le réservoir de la moto, et de ravitailler sur le circuit.

SANCTION: EXCLUSION IMMÉDIATE

Toute personne de l'assistance prise en train de fumer dans le stand de ravitaillement verra son pilote disqualifié sur le champ.

2. Réparations effectuées uniquement au parc de ravitaillement (sur le circuit, seul le pilote a le droit de faire de la mécanique sans aucune aide extérieure).

SANCTION: Mise hors course.

Tout pilote en panne définitive (abandon) sur le circuit, doit le signaler au poste de sécurité et aux commissaires les plus proches. Le pilote reste responsable de sa moto.

- 3. Extincteur obligatoire pour chaque pilote.
- PENDANT LES COURSES, AUCUN VÉHICULE NE SERA AUTORISÉ À SORTIR DU CAMPING.

NUMÉROS DE COURSE:

Les plaques numérotées ainsi que les dossards seront fournis par l'organisateur, les pilotes devront impérativement porter tous les logos sans aucune modification et ce sur chaque support. Les dossards doivent être collés dans le dos.

RÈGLES ENVIRONNEMENTALES:

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Dans le stand, il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental dont les dimensions minimum sont de 2000x1000. Il devra être en matière absorbante (mini 31/m2) et ne laisser passer aucun liquide.

- <u>TOUTE OPÉRATION</u> DE MÉCANIQUE À L'INTÉRIEUR DU CAMPING DEVRA SE FAIRE SUR UN TAPIS ENVIRONNEMENTAL. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AUX MOTOS ET QUADS DE ROULER DANS L'ENCEINTE DU CAMPING
- <u>TOUT PILOTE</u> À MOTO PRIS À RECONNAITRE LE CIRCUIT OU À ESCALADER LES DUNES À PIED, SERA EXCLU DE LA COURSE POUR CETTE ANNÉE ET INTERDIT D'ÉPREUVE POUR LES DEUX ANNÉES SUIVANTES.

HORAIRES:

Contrôles administratifs et techniques

Vendredi 9 janvier 2026 : 10h00 à 18h00
Samedi 10 janvier 2026 : 08h30 à 12h00

Samedi 10 Janvier 2026: Courses Vintages, Juniors, et Quads

VINTAGES : durée course : 1h00

8h00 : Ouverture du parc ravitaillement 8h15 : Mise en pré-grilles des motos 8h40 : Briefing devant pré-grilles

8h50 : ouverture pré-grilles aux pilotes

8h55 : Mise en place départ

9h00 : Départ 10h00 : Arrivée

10H45: Podium VINTAGES

JUNIORS: durée course: 1h30

10h00 : Ouverture du parc ravitaillement 10h45 : Mise en pré-grilles des motos 11h00 : Briefing devant pré-grilles 11h15 : ouverture pré-grilles aux pilotes

11h20 : Mise en place départ

11h30 : Départ 13h00 : Arrivée

13h45: Podium JUNIORS

QUADS: durée course: 2H

13h00 : Ouverture du parc de ravitaillement Dossards

jaunes et roses

13h15: Ouverture du parc de ravitaillement autres

Dossards

13h30: Mise en pré-grilles des quads 14h15: Briefing devant pré-grilles

14h40 : Ouverture pré-grilles aux pilotes 14h50 : Mise en place Départ

15h00 : Départ 17h00 : Arrivée

17h30: Podium QUADS

Dimanche 11 Janvier 2026: Courses Amateurs, Espoirs et Motos CFS

MOTOS AMATEURS: durée course 2h

7h20 : Ouverture du parc de ravitaillement Dossard jaunes et Roses

7h30 : Ouverture du parc de ravitaillement autres Dossards

7h45 : Mise en pré-grilles des motos

8h30 : Briefing devant pré-grilles aux pilotes

8h50: Mise en place Départ

9h00 : Départ 11h00 : Arrivée

11h30: Podium AMATEURS

ESPOIRS : durée course 1h00

11h00 : Ouverture du parc de ravitaillement

11h15: Mise en Pré-grilles

11h40 : Briefing devant pré-grilles 11h50 : ouverture pré-grilles aux pilotes

11h55 : Mise en place départ

12h00 : Départ 13h00 : Arrivée

13h30: Podium ESPOIRS

MOTO CFS: durée cours 2h30

11h15 : Ouverture du parc de ravitaillement Dossard jaunes et roses

11h45 : Ouvertures du parc de ravitaillement autres Dossards

12h00 : Mise en pré-grilles

13h15: Briefing devant pré-grilles

13h40 : Ouverture pré-grilles

13h45 : Mise en place départ

14h00 : Départ 16h30 : Arrivée

17h00: Podium CFS

COURSE:

Tout pilote anticipant le départ se verra infliger une pénalité d'un tour. Si les numéros de course sont illisibles, le concurrent ne sera plus compté lors de ses passages. La course sera considérée achevée à l'abaissement du drapeau à damiers sur la moto classée première au classement scratch une fois le temps réglementaire écoulé. Pour être classés, les pilotes doivent franchir la ligne d'arrivée dans les trente minutes après l'abaissement du drapeau à damiers sur le premier.

CLASSEMENTS:

Ils seront établis en fonction du nombre de tours et d'ordre d'arrivée, scratch et par catégorie.

Les résultats seront affichés au P.C. course. Les pilotes disposent d'un délai de 30 mn après l'affichage pour formuler toute réclamation par écrit auprès du directeur de course, accompagnée d'un chèque de 75 € pour les 2T ou 150€ pour les 4T. Cette caution sera rendue si la réclamation s'avère justifiée.

Passées les 30 mn, les résultats sont validés et les organisateurs n'admettent plus aucune protestation.

• Le Moto Club des Esteys se réserve le droit de ne pas payer la prime d'arrivée aux pilotes qui finissent dans les trois premiers si ils ont refusé d'assister à la conférence de presse qui se tient le vendredi à 19h.

ACCORD PARENTAL;

Dans le cadre de la souscription de licence (annuelle ou temporaire) pour un pilote mineur, conformément à l'article 2.2.2.12 du code sportif de la FFM intitulé « délivrance des licences aux mineurs », « les demandes de licences formulées pour le compte de mineurs doivent comporter obligatoirement une autorisation parentale. »

Ainsi, pour pouvoir participer à l'épreuve organisée par le MC des Esteys, l'autorisation parentale est requise dans le cadre de la souscription de la licence fédérale du pilote mineur, condition essentielle pour participer à ladite épreuve.

ÉQUIPEMENT:

Le port du casque, des gants, des bottes et d'un pare-pierres est obligatoire pour tous les pilotes.

ASSURANCE:

Souscrite conformément aux règles F.F.M. auprès de AXA

SÉCURITÉ:

Assurée par : - Médecins : 5 + 5 infirmiers

- Secouristes: 24

- Pompiers en alerte : SOULAC et VENDAYS

- Ambulances: 4

- Véhicules avec commissaires : 55

- Liaison radio sur l'ensemble du circuit reliée avec le P.C. : tous les 4x4

- Gendarmeries : St VIVIEN et SOULAC

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu, pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne seraient être tenus pour responsables et les concurrents ne pourraient de ce fait, réclamer une indemnité. Les frais d'inscription leur seront remboursés. Sauf cas de force majeure, les pilotes seraient informés 5 jours au moins avant l'épreuve. Le déroulement de l'épreuve se fera En conformité avec les prescriptions des règlements F.F.M (sportifs ou techniques) et du règlement particulier auxquelles tous Les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

Le M.C des ESTEYS se réserve le droit de modifier l'horaire de la course et le tracé du circuit en cas de besoins impératifs ou majeurs.

OFFICIELS: (sous réserve de modification)

Les officiels manquants sont en cours de nomination.

VISA CLUB



VISA DE LA LIGUE

26/09/2025



VISA F.F.M Le 14/10/2025 Visa FFM 26/0001

